



Droit des grands-parents envers leurs petits enfants

Par **Dadoune37**, le **18/11/2008** à **15:56**

Bonjour
Après que j'ai découvert qu'un de mes fils avait abusé de la faiblesse de mon père _93 ans_ pour lui soutirer de l'argent, soit pour une voiture neuve, soit comme aide à la maison qu'il fait construire, ce fils, père de 2 enfants, ne veut plus me voir, ne veut plus que je vois mes 2 petits enfants...
Il dit qu'il a tourné la page. Mais moi cela ne me convient pas du tout...
J'avais l'habitude d'avoir ma petite Luna au téléphone, nous nous voyions sur webcam. Je devais aller passer Noël chez eux, mais il m'a dit que je change d'itinéraire... Le gros problème c'est qu'ils habitent près de Carcassonne et que moi je réside à Tours (37).
Début 2009, je compte "lancer" une action, mais n'en ai pas trop les moyens. D'autre part, je ne me déplace qu'avec une canne (suite à des problèmes de santé).
Je ne me vois pas faire la route tous les 4 matins, à la guise de mon fils...
Que me conseilleriez-vous?
Cordialement